

CODES COURTAGES - Le magazine de la CSCA

LE SECTEUR 26/10/18

Stabilité des effectifs salariés dans l'assurance

L'Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance (OEMA) a présenté le bilan social et le bilan formation du secteur à la mi-octobre. Il ressort de ces analyses une stabilité de l'emploi dans l'assurance et un accès à la formation professionnelle toujours élevé.



Au 31 décembre 2017, on dénombrait 146 800 salariés dans l'assurance (+ 0,1 % par rapport à 2016). 14 386 personnes ont été recrutées afin de remplacer les salariés sortants. C'est là le plus fort volume d'embauches depuis 20 ans. On notera la progression des recrutements en CDI l'an dernier (+ 5,5 %), d'où un effectif CDI hors alternance revenu à son niveau de 2015 avec 136 995 salariés. Quant à l'alternance, elle correspond à 26,2 % des embauches. Comme les années précédentes, l'essentiel des recrutements s'effectue à un niveau au moins égal à Bac + 2 (8 embauches sur 10) et les embauches à Bac + 3 et Bac + 4 sont en hausse. La proportion de seniors continue d'augmenter : cette tranche d'âge représentait 19 330 salariés en 2007 contre 26 235 en 2017. L'âge moyen des salariés est de 42,7 ans. « Avec un apport de plus de 400 personnes, la famille Distribution et Développement commercial repart de l'avant après plusieurs années de baisse », relève l'OEMA.

Pour la première fois, l'enquête annuelle de l'OEMA s'est penchée sur le télétravail. Il s'avère que le taux de télétravailleurs est de 11,9 % chez les salariés de l'assurance mais que ces pratiques concernent avant tout ceux travaillant en Ile-de-France (87 % des télétravailleurs y exercent).

Quant au taux d'accès à la formation professionnelle, il se stabilise à un niveau toujours élevé (79,9 %, soit - 0,6 point par rapport à 2016). Si les durées moyennes consacrées à la formation ont baissé jusqu'en 2016, elles ont été stables en

2017 (35,3 heures en 2012 versus 31,3 heures l'an dernier). On notera que 1 488 salariés ont utilisé leur CPF (Compte personnel de formation) en 2017, contre 988 en 2016. Du reste, « *jusque-là sous représentés, la part des non cadres dans le nombre d'heures CPF correspond désormais au poids qu'ils occupent, rapporté à l'ensemble des formations dispensées* », souligne le rapport de l'OEMA.

Geneviève Allaire

